

## fédération française de la Retraite Sportive

Suspension des stages de formation... en attendant des jours meilleurs

Bonjour à toutes et à tous,

Nous savons l'impatience de chacun, responsable dans notre Fédération ou simple adhérent, qui est dans l'attente de directives fédérales sur les conditions de reprise des formations en particulier.

La première préoccupation du Comité directeur est de protéger la santé de nos membres. La responsabilité pénale des dirigeants pourrait être engagée si nous n'étions pas assez clairs dans les consignes données dans le cas d'un accident grave survenu en activité.

Notre position reste le strict respect des consignes gouvernementales. Si les directives sanitaires sont de plus en plus territorialisées, nous serions tentés de penser que la reprise des formations pourrait être envisagée dans les régions les moins impactées par la circulation du virus.

Force est de constater que pour l'instant, l'état d'urgence sanitaire est de mise sur l'ensemble du territoire national, avec les mesures qu'il entraîne : confinement dans certaines régions, interdiction de déplacements, couvre-feu, fermeture des restaurants, limitation de présences dans les lieux clos, mesures barrières qui rendent difficiles, voire impossibles, certaines activités, etc. Les textes officiels ne font pas état actuellement de possibilités de reprise des formations de bénévoles.

Prenant en compte les difficultés d'organisation qui en découlent pour l'ensemble des bénévoles et des organisateurs des stages, il nous apparaît prudent de poursuivre la suspension de la tenue des stages, et de ne pas reprogrammer de formations avant septembre prochain.

Nous ferons régulièrement le point et si, entre-temps, l'horizon venait à s'éclaircir, la commission formation nouvellement mise en place et la direction technique, avec le support du médecin fédéral, reviendront bien évidemment vers vous pour vous informer des possibilités. Les concertations se feront avec les acteurs de terrain que vous êtes.